



PREAVIS MUNICIPAL No 15 - 05

Sainte-Croix, le 8 mai 2015
Au Conseil communal de et à Sainte-Croix

Demande de crédit pour la réfection du parking « CIMA »

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Objet du préavis

Le présent préavis a pour but de demander un crédit relatif au financement de la réfection et de l'amélioration du parking du Centre International de la Mécanique d'Art (ci-après : CIMA), situé sur la parcelle communale n° 691 à la rue de l'Industrie 2.

Préambule

Le CIMA s'est implanté dans les locaux de la rue de l'Industrie 2 voilà 30 ans, en 1985. Les visiteurs, le personnel, les locataires des parcelles n°s 3600 et 3447 et des pendulaires utilisent ce parking d'une capacité d'environ 20 places.

Cet usage provoque, au fil du temps, des dégâts importants au revêtement du parking. De plus, une épaisseur trop faible du terrassement a favorisé des dégâts dus aux racines des arbres à proximité. Une réfection complète est donc maintenant nécessaire.

Un achat partiel d'environ 233 m² de la parcelle n° 3447, propriété de la PPE « Rue de l'Industrie 2 » est actuellement en cours. Cette nouvelle surface sera groupée au bien fonds n° 691, propriété de la Commune de Sainte-Croix.

Présentation du projet

Dispositions existantes

Les accès et les circulations existantes donnent entièrement satisfaction et ne seront pas modifiées.

L'implantation des bordures en marbre situées sur la partie sud-ouest pose des problèmes lors du service hivernal. Ce parking n'est actuellement pas éclairé et sa capacité pourrait être plus optimale. Ces modifications seront apportées lors de cette réfection.

Détail des travaux

Après dégrappage du revêtement bitumineux, l'encaissement sera renforcé sur certains secteurs par la pose d'une couche de tout-venant concassé.

Un agrandissement de la zone de parcage sera réalisé sur la partie nord du parking, cela permettra d'augmenter la capacité d'accueil à 33 places de stationnement (+13), y compris une place pour personne à mobilité réduite. L'ensemble des places seront marquées au sol et disposeront d'une signalisation verticale.

Les grilles d'écoulement seront réfectionnées afin de pouvoir récolter correctement les eaux claires.

Les bordures en marbre de la partie sud-ouest seront alignées afin de faciliter les opérations de déneigement.

Un éclairage sera installé sur l'ensemble du parking au moyen de 2 candélabres et de 2 luminaires sur la façade du CIMA.

Un nouveau revêtement bitumineux de 70mm sera posé sur l'ensemble du secteur ainsi qu'une couche de roulement de 35mm.

Exploitation

L'ensemble des places seront des places privées et ne serviront pas de stationnement public. La grande majorité sera à disposition des visiteurs du CIMA et quelques places pourraient être louées à des personnes privées, en particulier les propriétaires des parcelles nos 3600 et 3447.

Planning

Les travaux sont prévus à l'automne 2015 pour une durée de 3 – 4 semaines. La pose de la couche de roulement est prévue en été 2016 pour une durée de 3 – 4 jours.

Afin de garantir des places à proximité du CIMA pendant les travaux de la 1^{ère} phase, une location du parking de la parcelle n° 3534 (BACAB), propriété de la S.l. Rue de l'Industrie 19 S.A., est envisagée.

Détail financier des travaux

Travaux de génie civil	CHF	87'500.00
Eclairage – matériel et câblage	CHF	5'450.00
Marquage et signalisation	CHF	5'850.00
Location parking « BACAB »	CHF	1'000.00
Divers et imprévus 10% sur CHF 99'800.--	CHF	9'980.00
Total HT	CHF	109'780.00
TVA 8 %	CHF	8'782.40
Total TTC	CHF	118'562.40
Total TTC arrondi	CHF	118'560.00

CONCLUSION

Fondés sur ce qui précède, nous avons l'honneur de vous demander, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE SAINTE-CROIX

sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de sa Commission et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

décide :

- **d'autoriser** la Municipalité à entreprendre les travaux de réfection du parking du CIMA ;
- **d'accorder** le crédit nécessaire de **CHF 118'560.--** Le compte 9141.15.05 est ouvert au bilan à cet effet ;
- **de financer** ce montant par un emprunt aux meilleures conditions du moment ;
- **d'amortir** cet investissement par le compte N° 430.3311 sur une période de 5 ans, la première fois au budget 2017.

L'influence sur le budget sera de l'ordre de Chf 26'700.-- la première année en tenant compte des intérêts (2,5 %) et de l'amortissement du prêt. Réparti sur les 5 années, le coût représente Chf 25'600.-- avec une annuité constante.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :



F. THEVENAZ



Le Secrétaire :



S. CHAMPOD

Annexe : Plan d'intention

Délégués municipaux : MM. Cédric Roten et José Gonzalez Municipaux



Commune de Sainte-Croix, rue de l'industrie 2

Préavis 15 - 05 réfection parking CIMA

1:500



- Légende:**
- Luminaires à créer en façade
 - Candélabres à créer (mâts)
 - Candélabre existant RE
 - Place de parc
 - Limite projetée